

Rodez, le 13 août 2025

Vos références à rappeler
PAUTRE QUENTIN

N° d'immatriculation : 1900219031130

Exp: MSA MPN 180 AVENUE MARCEL UNAL 82014 MONTAUBAN CEDEX 14
101109

Mr QUENTIN PAUTRE
LD CHAMP DE L'ANE
46600 MONTVALENT

Unité Organisationnelle : NN1G
TEL :

Objet : **Bordereau d'appel de cotisations des
non salariés de l'année 2024**

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons votre appel de cotisations et contributions sociales pour l'année 2024.

Emission rectificative du 13 / 08 / 2025

RELEVÉ DE SITUATION

Les montants sont exprimés en euros.

Montant total de vos cotisations recalculées de l'année 2024

2 488,00

Montant crédité

2 979,50

Solde en votre faveur

410,00

Sauf affectation à d'autres sommes dues, ce montant vous sera remboursé prochainement.

Pour le détail des opérations, veuillez vous reporter au verso de ce document.

Nous restons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Cotisa

PAUTRE

Membre

Contri

(finance

Date d'en

Suivi pai



Détail des opérations relatives aux cotisations de l'année 2024
PAUTRE QUENTIN (1900219031130)

Dates	Opérations	Montants dus	Montants crédités
21/10/2024	Emission de cotisations initiale	2 898,00	
23/01/2024	Règlement par virement d'un montant total de 3 027,60 euros <i>Avec affectation partielle à cette émission</i>		+ 755,63
10/06/2024	Règlement par virement d'un montant total de 1 105,18 euros <i>Avec affectation partielle à cette émission</i>		+ 802,78
07/10/2024	Règlement par virement d'un montant total de 1 146,11 euros <i>Avec affectation partielle à cette émission</i>		+ 929,59
25/06/2025	Remise de majorations sanctions et/ou de retard par la CRA <i>Avec affectation partielle à cette émission</i>		+ 56,50
25/06/2025	Remise de majorations sanctions et/ou de retard par la CRA <i>Avec affectation partielle à cette émission</i>		+ 25,00
13/08/2025	Différentiel calculé suite à une émission rectificative (Montant total de l'émission rectificative: 2 488,00 euros)	- 410,00	
13/08/2025	Calcul de majorations sanctions	81,50	
	Sommes à déduire		+ 410,00
	Total	2 569,50	+ 2 979,50
	Solde en votre faveur		410,00

Tous les montants sont exprimés en euros.
(Les règlements et affectations de crédit mentionnés dans ce tableau sont soumis à la condition d'un encaissement validé)



Midi-Pyrénées Nord

Bordereau d'appel des cotisations et
contributions
PAUTRE QUENTIN
Dossier n° : 1900219031130 NN1G 46 208

EMISSION RECTIFICATIVE
2024

Contributions conventionnelles appelées pour le compte d'organismes tiers	Assiette	Taux	Motif d'évolution de la contribution ou Particularités	Montant de l'évolution	Montant net
Fonds de mutualisation FMSE					20,00
Fonds de mutualisation FMSE section Aviculture					48,00
Formation professionnelle continue (VIVEA)			Cotisation mini formation prof. continue		79,00
TOTAL DES CONTRIBUTIONS POUR LE COMPTE DE TIERS :					147,00
MONTANT TOTAL					2488,00

Situation au regard des points retraite				
Nom prénom	Cumul des points retraite validés		Points retraite de l'année 2024	
	Base	RCO	Base	RCO
PAUTRE QUENTIN	46,00	266,00	23,00	133,00

Vous trouverez ci-dessus votre nouveau montant de cotisations pour l'année
2024. Celui-ci tient compte :
- DE LA CONNAISSANCE DES REVENUS PROFESSIONNELS NECESSAIRES AU CALCUL DE
VOS COTISATIONS

Mobilize
LEASE&CO

Département : EASY BAT
Votre Conseiller(e) Commercial(e) :
CAMILLE DAUVERGNE CAMPOS
0149323472



Midi-Pyrénées Nord

Bordereau d'appel des cotisations et contributions

PAUTRE QUENTIN

Dossier n° : 1900219031130 NN1G 46 208

**EMISSION RECTIFICATIVE
2024**

Suivi par : NN1G

Date d'exigibilité : 18/08/2025

EXPLOITATION	910061670
Surface mise en valeur	
Pourcentage de part	90,00

ASSIETTE		
Année(s) retenue(s)	2023	2024
Revenus professionnels	-992 ¤	-1020 ¤
Déduction Faire Valoir Direct	0 ¤	0 ¤
Cotisations sociales	1939,00 ¤	2236,00 ¤

Cotisations sociales légales		Assiette	Taux	Motif d'évolution de la cotisation ou Particularités	Montant de l'évolution	Montant net
PAUTRE QUENTIN Membre de société(s)	Assurance maladie		6,5000			0,00
	invalidité	5332,00	1,1000	Exonération jeune agriculteur 2ème année	-32,25	26,00
	indemnités journalières amexa					230,00
	Assurance vieillesse individuelle	9320,00	3,3200	Exonération jeune agriculteur 2ème année	-170,18	139,00
	Assurance vieillesse plafonnée	6990,00	11,5500	Exonération jeune agriculteur 2ème année	-444,03	363,00
	Assurance vieillesse déplafonnée	6990,00	2,2400	Exonération jeune agriculteur 2ème année	-86,11	70,00
	Retraite complémentaire obligatoire	21203,00	4,0000			848,00
	Allocations familiales		3,1000			0,00
	Assurance accident du travail et maladies prof.					560,00
TOTAL DES COTISATIONS SOCIALES :						2236,00
Contributions appelées pour le compte de l'Etat (financement de la protection sociale)		Assiette	Taux	Motif d'évolution de la contribution ou Particularités	Montant de l'évolution	Montant net
	Contribution sociale généralisée	1081,00	2,4000			26,00
	Contribution sociale généralisée déductible	1081,00	6,8000			74,00
	Contribution remboursement de la dette sociale	1081,00	0,5000			5,00
TOTAL DES CONTRIBUTIONS POUR LE COMPTE DE L'ETAT :						105,00

Voir suite page suivante »